

Auflage 19'720 Ex.
Reichweite 59'160 Leser
Erscheint 8 x jähr
Fläche 97'800 mm²
Wert 7'800 CHF

Propriété
1002 Lausanne
www.fri.ch



Efficacité énergétique, à toutes les températures

Depuis le début de l'année, la plupart des cantons ont renforcé les mesures visant à favoriser l'apport d'énergie renouvelable pour les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire dans les nouvelles constructions et en cas de remplacement du système de chauffage. La future loi sur l'énergie devrait aussi aller dans ce sens. Les propriétaires ont donc tout intérêt à planifier judicieusement le renouvellement énergétique de leur bâtiment.

Quelles sont les tendances qui se profilent sur le marché suisse? Et quel est l'avenir des systèmes de chauffage? Analyse de Marianne Zaugg, spécialiste marketing de l'entreprise Viessmann: «Le choix du système de chauffage est influencé, entre autres, par la loi cantonale sur l'énergie. Ce choix est limité si le modèle actuel de prescriptions énergétiques des cantons (**MoPEC** 2014) est mis en œuvre. Une étude récente (mandatée par la Conférence suisse des directeurs de l'énergie) montre une évolution intéressante. Dans les cantons qui ont déjà mis en œuvre le **MoPEC**, on constate une tendance à l'abandon des systèmes de chauffage à combustibles fossiles. Cela signifie que les solutions de systèmes de chauffage renouvelables seront également de plus en plus utilisées lors d'assainissements, tout en tenant compte des conditions propres à chaque objet. Pour les nouvelles constructions, les pompes à chaleur sont devenues le standard».

Les énergies fossiles restent toutefois les plus utilisées et les producteurs de mazout et de gaz font d'énormes efforts pour limiter les émissions de CO₂.



L'arrivée du biogaz et de l'éco-mazout sont probants (voir pages 48-51).

UN PROGRAMME POUR LES PROPRIÉTAIRES

Pour favoriser le recours aux énergies renouvelables, SwissEnergie, en collaboration avec certains cantons, lancent un programme de soutien pour les propriétaires. Conseils et subventions sont

les deux volets qui encadreront les propriétaires dans leurs démarches.

PRÊTS À 0% ET SUBVENTIONS

Afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, la Confédération et les Cantons ont largement augmenté les subventions cette année (voir notre dossier spécial dans l'édition N° 5). Par ailleurs, certaines banques proposent



01. September 2020

Seite 46

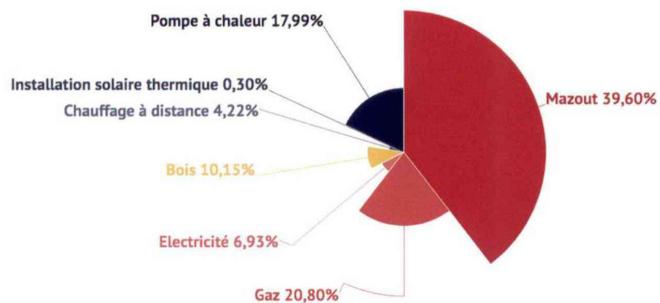
Auflage	19'720 Ex.	Propriété
Reichweite	59'160 Leser	1002 Lausanne
Erscheint	8 x jähr	www.fri.ch
Fläche	97'800 mm ²	
Wert	7'800 CHF	



Afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, la Confédération et les Cantons ont largement augmenté les subventions pour l'amélioration énergétique des bâtiments.

© Fluxif (Gerry Nitsch)

PRINCIPAUX VECTEURS DE CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS



des taux préférentiels pour tout ce qui concerne l'amélioration énergétique des bâtiments. Enfin, le programme «équivatt» de la Ville de Lausanne fournit des prêts à 0% pour la réalisation de travaux en vue d'économiser l'énergie (www.equivatt.ch/subventions). *

Subventions par canton:
www.leprogrammebatiments.ch